

Laloubère Avenir

Liste d'Entente et de Rassemblement

L'ÉQUIPE



2. Geneviève QUERTAIMONT
63 ans
Chargée d'études
Adjointe au Maire sortante
Conseillère Départementale
Rue de la Fontaine



3. Jean-Charles ROUMY
50 ans
Chef d'entreprise
Adjoint au Maire sortant
Place de la Grave



4. Sandra LOUSTAUDAUDINE
52 ans
Infirmière
Adjointe au Maire sortante
Impasse Saint-Exupéry



5. Francis BRIULET
63 ans
Retraité
Adjoint au Maire sortant
Rue de la Paix



6. Catherine DRUILHET DALLOZ
61 ans
Adjointe Secrétaire Générale
Conseillère Municipale
sortante
Route de Soues



7. Ludovic CAPDEVIELLE
49 ans
Responsable des Ventes
Conseiller Municipal
sortant
Rue Maréchal Foch



8. Mayalen IRIART PETERSON
52 ans
Cadre Administratif
Conseillère Municipale
sortante
Rue de la Puyolle



9. Yves de GINESTET
65 ans
Directeur de Golf
Conseiller Municipal
sortant
Place du Béziau



10. Muriel GERARD
56 ans
Technicienne Hygiène
Sécurité / Sophrologue
Conseillère Municipale
sortante
Rue Blanche Odin



11. Pascal CENAC
61 ans
Retraité de la Défense
Conseiller Municipal
sortant
La Graouette



12. Sandrine PONTURLAS
44 ans
Salariée Société de
Transport
Conseillère Municipale
sortante
Place de la Grave



13. Philippe VALANTIN
66 ans
Pâtissier à la retraite
Avenue des Sports



14. Séverine CAZAUX
53 ans
Infirmière
Place de la Grave



15. Marc JOUANOLOU
56 ans
Agriculteur
Rue de l'Agriculture



16. Isabelle CAZALON
60 ans
Agent d'accueil
Conseillère Municipale
sortante
Rue des Genévriers



17. Bertrand MARQUE
40 ans
Serveur
Conseiller Municipal
sortant
Place de la Grave



18. Marie ARNAUD
53 ans
Chef d'entreprise
Rue de l'Hippodrome



19. Jean-Luc CASTELLS
68 ans
Retraité
Conseiller Municipal
sortant
Rue du Moulin

Les 15 et 22 mars prochains, vous élirez un nouveau Conseil Municipal pour 6 ans.

Depuis plusieurs mandats, notre liste d'Entente et de Rassemblement, s'est efforcée, non seulement de rassembler et cultiver le bien vivre ensemble, mais aussi de renforcer l'attractivité et le rayonnement de notre commune.

C'est ainsi, qu'au cours de ce mandat, marqué par la crise du COVID, de l'Energie, l'augmentation des taux d'intérêt, la suppression de la taxe d'habitation, l'instabilité de la situation politique en France, les tensions internationales, nous avons engagé et réalisé un large programme d'actions rendues possibles grâce aux efforts de gestion que nous avons accomplis, de telle sorte, qu'en préservant la pression fiscale et le niveau d'endettement de la commune, il soit permis de satisfaire à nos besoins courants, mais aussi à ceux qui conditionnent l'avenir de Laloubère.

Nous évoquons de façon synthétique dans ce document la diversité des chantiers, grands ou petits, que nous avons pris à bras le corps avec la seule volonté d'améliorer le quotidien et le cadre de vie de chacun, tant sur le plan de la sécurité, que de l'embellissement de notre commune.

Avec la conscience que nous avons de tout ce qu'il reste à réaliser, comment ne pas évoquer aussi, dans ce document, le programme que nous vous proposons de faire pour vous, avec vous, notamment par la poursuite des investissements liés à la sécurité et à l'attractivité de notre commune, mais aussi à l'exercice, dans les meilleures conditions possibles, de la pratique sportive et du soutien au monde associatif dans toutes ses dimensions.

Il va de soi qu'à travers mes nouvelles responsabilités au sein de notre Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, je m'attacherai à poursuivre et maintenir mon investissement, non seulement pour que notre commune soit prise en compte au rang qui doit être le sien, mais également afin que notre Agglomération, la 5ème de la Région Occitanie, porte des projets rendant toujours plus visible, lisible et attractif notre territoire, tant communal que départemental.

Pour ce faire, j'ai l'honneur de vous présenter l'équipe que nous avons constituée, composée de personnes issues de tous les horizons et des différents quartiers du village, alliant expérience, compétence et sens des responsabilités, et qui affiche la volonté de servir et de défendre les intérêts des Laloubériens en conciliant continuité et renouveau.

Ce nouveau Conseil Municipal saura se tourner vers l'avenir avec dynamisme, réactivité et modernité, mais aussi, comme sous la précédente mandature, avec une volonté de concertation et de transparence sans faille pour mener à bien des projets qui nous ressemblent et nous rassemblent.

Très cordialement.



1. Patrick VIGNES

65 ans
Secrétaire Général à la retraite
Président de la Communauté
d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées
Président du Syndicat Départemental
d'Energie
Maire sortant
Rue de la Bergerie



LES FINANCES

Depuis le début de notre mandature, notre équipe municipale a fait en sorte de respecter les engagements suivants :

- assurer des services de qualité, sans gaspillage,
- préserver l'équilibre financier de la commune en continuant à investir pour l'avenir,
- maîtriser la fiscalité pour ne pas faire peser une charge excessive sur les contribuables.

Nous avons réussi à tenir ces engagements, malgré des

marges de manœuvre de plus en plus limitées. Notre base fiscale se restreint (disparition de la taxe d'habitation, diminution drastique des dotations de l'Etat), et nous devons faire face à des obligations et des normes toujours plus exigeantes.

Chaque décision budgétaire est prise avec prudence et responsabilité, selon un budget qui se compose de deux parties distinctes : le budget de fonctionnement et le budget d'investissement.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT :

assurer les services indispensables au quotidien des habitants

- Rémunération des agents communaux
- Entretien des bâtiments, des écoles et de la voirie
- Eclairage public, chauffage, assurances
- Subventions aux associations du village
- Services à l'enfance et aux familles (cantine, transports scolaires)

Ces dépenses sont en grande partie incompressibles, et nous avons fait notre maximum pour les optimiser durant la mandature écoulée. Nous avons en particulier fait le choix de ne pas diminuer les subventions aux associations, pour permettre le maintien du lien social dans notre commune.

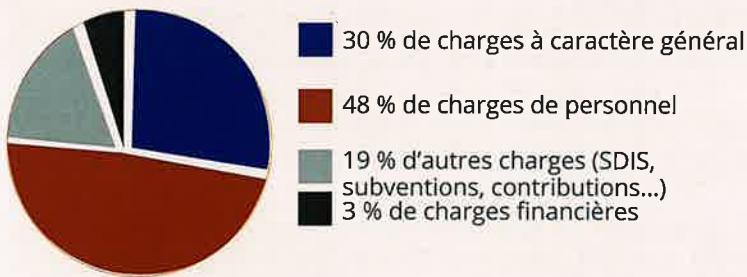
Ces dépenses sont financées principalement par la **taxe foncière**, les **dotations de l'État** et les **recettes des services municipaux** (cantine, garderie, location des salles communales et des équipements communaux).

La **taxe foncière** reste la seule ressource fiscale maîtrisée par la commune, après la disparition de la taxe d'habitation en 2021. Nous avons souhaité maintenir les taux de taxe foncière à un niveau parmi les plus faibles du département (moyenne des communes du département 45,82%, Laloubère 35,95%). **Sur la mandature, l'augmentation moyenne des taux de taxe foncière a été contenue à +0,3% par an pour notre village.**

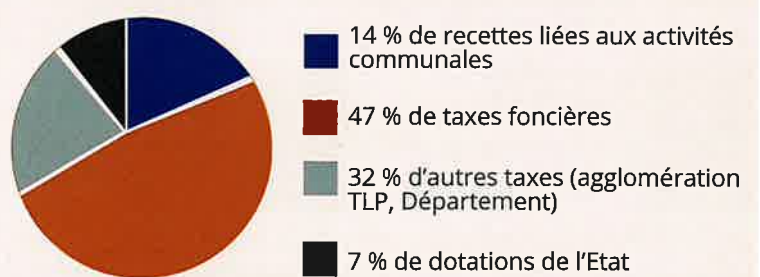
Les **dotations de l'état** ont été réduites depuis plusieurs années, passant de **172 000 Euros en 2013 à 59 000 Euros en 2025 (-66% !)**... avec la contrainte de continuer à financer par nos propres moyens les dépenses obligatoires (salaires des agents, énergie, entretien des voiries...).

Les **contributions demandées aux familles** concernant les services liés à l'enfance (garderie et cantine) ont été volontairement maintenues à un niveau extrêmement bas afin de bénéficier au plus grand nombre, tout en préservant une qualité d'accueil, de services, et d'accompagnement des enfants.

Charges de fonctionnement



Produits de fonctionnement



LE BUDGET D'INVESTISSEMENT :

préparer l'avenir en finançant les projets à long terme

- Construction/rénovation d'équipements publics
- Achat de matériel
- Sécurisation et modernisation de la voirie
- Remboursement du capital de la dette

Ces investissements sont rendus possibles grâce aux subventions des partenaires publics, au fonds de compensation de la TVA, à l'autofinancement dégagé par une gestion rigoureuse, et, lorsque cela est nécessaire, au recours maîtrisé à l'emprunt.

Sur la mandature, nous avons ainsi pu réaliser des investissements à hauteur de **1,55 Millions d'euros**, dont les principaux sont la rénovation de l'éclairage public par des éclairages LED permettant des économies sur la consommation électrique, l'aménagement du Bourg, la réfection de voiries, la réfection du logement communal...

Gérer la commune, ce n'est pas promettre l'impossible. C'est agir avec sérieux, responsabilité et vision pour l'avenir.



LE BILAN

1,5 M€ D'INVESTISSEMENTS SUR LA MANDATURE



● ÉCLAIRAGE PUBLIC

Réfection de la totalité de l'éclairage public sur l'ensemble de la Commune pour plus de **390 000 €** financée à hauteur de 50%.

Cette réalisation, outre son impact environnemental, par les économies enregistrées, doit permettre de renforcer notre capacité à investir.

● Création d'une **AIRE DE JEUX POUR ENFANTS** pour un montant de **30 000 €**

- Réalisation de **PROGRAMMES D'ENTRETIEN ET/OU DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX**, avec par exemple :
 - Rénovation de l'appartement communal pour plus de **33 000 €**
 - Extension de la Cantine scolaire et Aménagement de la salle du 3ème Age pour plus de **20 000 €**
 - Ecoles : travaux de peinture dans les salles de classe et le bureau de direction, remplacement de volets roulants, achat de matériels informatiques et numériques, pour environ **20 000 €**.



● Entretien de la **VOIRIE COMMUNALE AVEC DES TRAVAUX DE RÉFECTION** pour plus de **85 000 €**

● ESPACES VERTS

Elagage pour environ **105 000 €**,
Entretien des espaces verts.

- **INSTALLATIONS SPORTIVES**
Réparation et étanchéité des tribunes du Stade pour environ **6 000 €**,
Remplacement de la chaudière pour **15 000 €**.



● MAINTENANCE DE L'ÉGLISE

Remplacement des commandes moteur des cloches pour **3 600 €**,
Réfection et remplacement des abat-sons pour **4 600 €**.

● ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE MATÉRIELS :

Balayeuse de voirie **19 800 €**,
Camion benne neuf **40 000 €**,
Kangoo d'occasion **8 000 €**,
Achat d'une épareuse **16 000 €**.

Outre ces chantiers, qui constituent la partie aisément perceptible de notre action, une grande partie de notre énergie a été consacrée à porter des dossiers moins visibles mais qui participent tout autant à l'amélioration de notre cadre de vie et à l'attractivité, ainsi qu'au rayonnement de notre commune.

- **ÉDUCATION**
Renforcement des actions en direction des Ecoles avec la poursuite de notre participation au programme de Développement Durable et de Sensibilisation aux Enjeux de la prise en compte de l'Écologie, au projet « Musique des écoles », ainsi que l'accompagnement à l'apprentissage de la natation.
- **ÉCONOMIE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
Achèvement des travaux structurants rues de l'Allée et de la Bergerie (rond-point, contre allée, sécurité des personnes...),
Préservation et développement de notre zone commerciale,
Accompagnement de projets structurants avec la réalisation de logements inclusifs et l'installation du Relais Santé Pyrénées (RESAPY), acteur majeur des Hautes-Pyrénées dans la coordination et la prise en

charge des patients à domicile, dont le permis de construire a été délivré.

Rénovation Energétique et l'Extension de la Mairie et de l'Ecole, Création d'une Garderie et de l'Aménagement de la cour avec :

- la désignation de l'Equipe de Maîtrise d'Œuvre, à savoir, l'Atelier d'Architecture Jean-Michel LARRONDO,
- la réalisation des études et préparation de la consultation.



● SOCIAL

La gestion du Centre Communal d'Action Sociale, L'organisation d'Octobre Rose et Movember permettant de doter les associations d'aidants.

● ENVIRONNEMENT

Outre la préservation de notre patrimoine, suivi de la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial, véritable outil pour réduire les polluants et favoriser les énergies renouvelables.

● COOPÉRATION COMMUNALE ET DÉPARTEMENTALE

Participation au Relais Petite Enfance d'Odos et au Centre de Loisirs de Horgues, Participation à la gestion de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, Participation à la gestion du Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées et de la SEM HA-PY ENERGIE.

●●● LES PRINCIPAUX AXES DU PROJET

FISCALITÉ

Des décisions toujours arbitrées par le « dépenser mieux » et non le « dépenser plus ».

Dans un contexte de raréfaction des ressources publiques, de désengagement de l'Etat, d'instabilité politique en France et de tensions internationales, nous entendons poursuivre notre politique de maîtrise d'investissements et d'optimisation des dépenses de fonctionnement.

ÉCONOMIE / AMÉNAGEMENTS / TRAVAUX

Poursuite des investissements structurants et de l'accompagnement des projets portant sur la santé, le confort et le cadre de vie

- Réalisation des travaux de Rénovation Energétique et Extension de la Mairie et de l'Ecole, Création d'une Garderie et Aménagement de la cour
- Préservation de notre site commercial avec notamment la poursuite d'installations d'activités liées à la Santé et à l'Environnement.

URBANISME

Maîtriser l'urbanisation et préserver notre environnement

Participation active aux Travaux de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées dans le cadre de l'élaboration

du SCOT et des PLUi, documents d'urbanisme et véritables outils stratégiques en matière de Développement Economique et de protection de l'Environnement.

VIE ASSOCIATIVE

Conforter le monde associatif dans son rôle d'animation et d'acteur de lien social et du bien vivre ensemble

Le soutien à toutes les associations, qu'elles soient sportives, culturelles, ou de quartier, est et restera notre priorité tant elles sont les piliers indispensables à l'animation du village, mais aussi, aux côtés de la Municipalité, à lui donner son identité.

ACTION SOCIALE

Être présents pour tous

Une action renforcée et structurée en direction de chaque génération a été menée et sera poursuivie, avec notamment le concours de notre CCAS qui se mobilise, au quotidien, afin de soulager ceux d'entre nous que la vie épargne le moins, et ce dans une démarche tout aussi discrète qu'efficace.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION TARBES-LOURDES-PYRÉNÉES

Conforter notre présence dans cet outil essentiel de coopération avec la conviction que sa force réside dans son caractère non partisan.

ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026

NE VOUS ABSTENEZ PAS, VOTEZ DES LE 15 MARS 2026

Mode de scrutin sans panachage, votez liste entière

Attention, les électeurs doivent obligatoirement présenter une pièce d'identité.